

L'impôt ludique : un impôt démocratique

LES JEUX DE DE HASARD & D'ARGENT : UN IMPOT DEMOCRATIQUE DONT L'ETAT « CROUPIER » NE DEVRAIT PAS AVOIR HONTE

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN Jr
(Sociologue, Chercheur associé au Centre Max Weber,
Université Lumière (Lyon II))

Que ça plaise ou non, les jeux de hasard & d'argent (JHA) représentent un formidable « impôt démocratique ». C'est la seule fiscalité « volontaire » et des millions de nos concitoyens refusent de payer « l'impôt ludique », tout simplement en ne jouant pas au loto, à la roulette, aux courses, aux machines à sous, au poker ou paris sportifs en ligne, aux jeux de grattage, au blackjack et autres « bingos » désormais disponibles dans certains casinos. (1)

Pour des raisons éthiques, idéologiques, religieuses - ou tout simplement parce qu'ils ne veulent pas prendre le risque de « perdre leur argent » ou « leur temps » - ils appliquent une règle « méta-biblique » simple - *tu ne joueras point*. Ils ne participent jamais aux JHA, s'en portent très bien et personne ne leur reproche. Ils ne dilapident pas d'argent dans ces jeux considérés depuis des lustres comme un « impôt sur les imbéciles »(2) ou comme le nouvel « opium du peuple » dans des analyses néo-marxistes réductrices. Dans le même temps ils ne gagnent jamais vu que « 100% des gagnants ont tenté leur chance », comme l'indiquait avec une pertinence commerciale redoutable, un slogan tautologique du Loto encore gravé dans *la mémoire ludique* de tous les joueurs (3).

Les jeux d'argent : une fiscalité remarquable

A contrario, d'autres de nos concitoyens, des deux sexes, de différentes origines sociales, dans toutes les régions de notre douce

France - de la Corse à l'Auvergne en passant par les DOM-TOM ²
(4) - « cotisent », de manière exceptionnelle, occasionnelle - ou avec une constance qui force le respect - à cette fiscalité ludique « remarquable ». Car non contente d'être facultative, elle permet à certains - selon leur *bonne fortune* - de rejouer, d'améliorer l'ordinaire, d'empocher quotidiennement de confortables sommes d'argent et même parfois de changer de vie, quand il décroche le « Pactole » d'Euromillions, la « Tirelire » du Quinté+, la « Cagnotte » du Loto ou un beau « Jackpot progressif » sur l'une des 23 000 *liberty bell* (5) « exploitées » dans les 200 casinos hexagonaux (6). Vous connaissez d'autres impôts qui ont de telles vertus ?

Certainement non. Avec les multiples impôts traditionnels, ce n'est pas une « *chance au tirage, une chance au grattage* » comme l'indiquait la célèbre formule du Tac o Tac tombée dans le langage populaire (7) mais « *à tous les coups l'ont perd* ». Le contribuable n'a pas le choix, il doit banquer, sauf s'il ne nomme Liliane Bettencourt ou Bernard Arnault qui arrivent à faire parfois - *fortune oblige* - des *petits arrangements avec Bercy* (Confer l'article récent du *Canard Enchaîné* consacré « *aux artistes* » du bouclier fiscal qui ne paye pas d'ISF et où l'on apprend que la gauche protège davantage les riches que la droite (8)).

Le Français « moyen », lui, en est forcément - et fortement (9) - de sa poche, notamment s'il appartient aux classes « moyennes » qui ont le « blues » face à cette injustice (10). Ce matraquage fiscal, grandement accentué par la gouvernance socialiste, apparaît d'autant plus stupide qu'il nuit fortement à l'activité selon l'adage économique : *trop d'impôt tue l'impôt*. (11) Résultat : l'investissement des ménages a connu en 2015 « sa 4^o année consécutive de baisse », « la consommation souffre » (12), les « français s'enrichissent moins vite » (13) quand ils ne s'appauvrissent pas, doucement mais sûrement.

Livret A : un symbole de l'épargne populaire détruit par les élites qui nous gouvernent pour plumer les épargnants

Pour « récompenser » les Français d'être de si bons contribuables, « l'actuel » Président de la république, soutenu par Henri Emmanuelli, n'a rien trouvé de mieux que de les châtier une

deuxième fois en cédant au diktat du Gouverneur de la Banque de France. Christian Noyer a en effet, avant de quitter l'institution, procédé à une « baisse historique du taux du Livret A » (14) tombé à 0,75 % (15). Du jamais vu depuis 200 ans. En France, *un seul homme a le pouvoir de spolier des millions d'épargnants*, avec il est vrai la complicité du gouvernement. « Bonne nouvelle » pour les banques - qui « économiseront 400 millions d'euros dans cette affaire » (16) - cette décision a entraîné « une décollecte massive du livret A » (17) ce « symbole de l'épargne populaire ». Même si le livret A et son « cousin le livret de développement durable (LDD) ont « repris des couleurs » (18) depuis deux mois ce n'est qu'un trompe l'œil, en réalité sur l'année la décollecte se monte à 8 milliards pour 2015 et devrait atteindre 4,3 milliards en 2016. Décidemment François Hollande *n'aime pas les petites gens, les sans dents, les Français moyens, les jeunes, les petits vieux, monsieur et madame tout le monde...* qui étaient très heureux de glaner quelques euros (15) en fin d'année grâce à leur livret A ? Au delà du symbole et de l'effet psychologique, assurément cette mesure, très politique en réalité, appauvrira encore davantage les Français et notamment les plus économes, les plus prudents d'entre eux, contrairement à ce qu'affirme un éditorialiste des Echos - François Vidal (19) - qui, comme Christian Noyer, ne doit pas avoir de problème d'argent et ne doit pas placer ses économies sur, ce qu'on a longtemps appelé « le livret de caisse d'épargne » qui associé à l'Ecureuil. Avec cet exemple (nous pourrions en citer beaucoup d'autres) nous mesurons le fossé existant entre les élites politico-médiatiques parisiennes, certains technocrates et hauts fonctionnaires d'un côté, et le peuple Français de l'autre. En réalité *ces gens là* veulent décider à la place des Français. Ca les rend malade de savoir que nos concitoyens fourmis ont 356,6 milliards d'euros dans leur bas de laine (Livret A + LDD)

Les multiples paramètres démocratiques du gambling

Nous pouvons comprendre dans ces conditions que nos concitoyens « consomment autrement » (20) et cherchent à faire fructifier leur argent dans *l'impôt ludique : un impôt démocratique*. Car quand on y regarde de plus près, même si cela bouscule le politiquement correct(21) ambiant - *cette bien pensance socialo-*

progressiste envahissante – nous n’insisterons jamais assez sur les multiples paramètres démocratiques du gambling en dur, ou ceux du.e.gambling régulé par l’ARJEL (22) :

1 : Tout le monde peut jouer. Voilà un premier principe démocratique des jeux d’argent qui fait fi de la naissance, des origines sociales, de la couleur de peau, des compétences intellectuelles ou de la force physique.

2 : Tous ceux qui jouent ont leur chance. *Fortuna* - la divinité latine allégorique du hasard et de la chance - a les yeux bandés. Vertu démocratique de l’aléa ludique, implacable mais juste, à condition qu’il soit appliqué strictement. Chacun se souvient que la FDJ a organisé commercialement le hasard de ses jeux de grattage, avec le scandaleux concept « d’aléatoire prépondérant », notion inconnue chez les mathématiciens probabilistes.

3 : Pas besoin d’être riche pour jouer. Souvent « on ne prête qu’aux riches » , ans le gambling et le e.gambling, même les petits budgets peuvent tenter l’aventure ludique des JHA sans se ruiner

4 : Autre caractéristique qui structure ces jeux, leur liberté et leur grande souplesse. On peut entrer facilement dans le jeu (*in ludo*) en sortir, y revenir. On peut même jouer en ligne à *la maison*, ce qui évite les frais collatéraux.

5 : Dernier principe démocratique de ces jeux et non des moindres, leur aspect redistributeur. Les JHA bénéficient à tous, même à ceux qui ne jouent pas.

« L’Etat n’a jamais vraiment assumé d’être un Etat Croupier »

Dans une période où les Français subissent un matraquage fiscal national et une augmentation démente de la fiscalité locale (23) chacun devrait se réjouir de cet impôt ludique démocratique qui rapporte de l’argent à l’Etat, aux communes, au sport ...et qui donne parfois du bonheur aux gens (voir encadré ci dessous). Mais au lieu de mettre en valeur cette pratique sociale et culturelle populaire, on la condamne. Les jeux de hasard et d’argent sont souvent voués aux gémonies et en permanence pathologisés par les addictologues, de plus en plus nombreux à exploiter *le business du jeu compulsif*.

L'association jeu = drogue = dépendance = isolement est omniprésente. Et vous trouverez rarement un homme politique qui défende les jeux d'argent... maintenant que le Sénateur François Trucy a pris sa retraite dans l'indifférence générale, alors qu'il avait beaucoup oeuvré pour la cause ludique (24).

L'Etat lui-même, contradictoirement, fait en permanence du *gambling bashing*. Il finance à coup de millions et de légion d'honneur les addictologues et les spécialistes du jeu compulsif qui n'ont souvent jamais mis les pieds dans un casino ou sur un hippodrome et qui, il y a fort à parier, n'ont jamais rempli une grille de loto, n'ont jamais « flambé » sur une machine à sous. Ce qui ne les empêche pas de disserter longtemps sur le *craving** ou les erreurs cognitives de ces « imbéciles » de joueurs.

Derrière cette façade d'une politique de jeu responsable, nous observerons qu'en réalité - comme l'a précisé récemment Jean Marc Daniel sur BFM Business pour les 40 ans du Loto - que « *L'Etat n'a jamais vraiment assumé d'être un Etat Croupier* » (25) et qu'il ne l'assume toujours pas. Il a transformé la moralisation ancestrale du jeu, d'origine religieuse et laïque, en pathologisation pour se donner bonne conscience. Cette médicalisation forcenée du jeu véritable hygiénisation du ludique, apparaît de plus en plus, comme une forme de néo-prohibition qui ne veut pas dire son nom. Politiquement, économiquement, fiscalement, c'est une erreur. Scientifiquement une escroquerie intellectuelle. Les Français joueurs sont pris pour des imbéciles et/ou des malades irresponsables. Les chercheurs en sciences sociales qui refusent cette adéquation réductrice jeu=drogue ou qui critiquent cette politique des jeux contradictoire, sont ignorés, écartés, censurés, licenciés.

Le bonheur est parfois... dans le jeu

Même si – selon un récent sondage - c'est avant tout « la vie familiale, sociale et amoureuse qui rend les gens heureux »(26) c'est une grande satisfaction pour un français moyen, petit ou pauvre de gagner 50, 100 ou 5000 euros. Même « les gens de peu » souhaitent devenir riches figurez-vous. Ces petits bonheurs ludiques vengent parfois une réalité sociale et un destin pas toujours très rose : accidents de la vie, décès, maladie, problèmes familiaux, difficultés

professionnelles, avenir bouché... Certes, pour le pactole du loto | ou d'euromillions cette richesse peut paraître inaccessible - à moins d'avoir beaucoup de « veine », mais des milliers de gains intermédiaires (parfois conséquents) remplissent quotidiennement les poches des heureux veinards. En outre les opérateurs innovent en permanence. La FDJ a par exemple frappé fort avec My million, tirage franco français accolé à Euromillion. Outre la possibilité de gagner l'énorme pactole de la loterie européenne, le joueur participe automatiquement - sans payer un centime de plus - à My Million, avec à la clé un million d'euros. Chaque semaine, grâce à ce jeu bonus, deux familles - parfois davantage quand la FDJ fait des opérations spéciales (27) - deviennent « millionnaires » empochant cette petite fortune - le million - qui symbolise la richesse pour de nombreux Français. Ainsi, de janvier à mai 2016, 57 personnes sont devenues millionnaires grâce à My Million. Alors certes, pas de quoi rivaliser avec les salaires des patrons du CAC 40 (Le PDG de Publicis touche 3,9 millions d'euros par an ...sans jouer au loto !) (28) ou d'acheter le « diamant le plus cher du monde » - Le Lesedi La Rona - vendu récemment 63 millions de dollars chez Sotheby's à New-York) (29) mais pour les gagnants à My Million, cela représente une grande joie d'empocher un million d'euros. Assurément ces chanceux n'iront pas se faire soigner à Nantes ou à Marmottan pour une addiction au jeu. Car vous avez remarqué, les malades du jeu sont toujours des perdants. Curieux comme maladie.

Le jeu pathologie maladie : une usine à gaz....

En réalité, Fait Social et Culturel, au demeurant très ancien, le jeu n'est pas une maladie. Loteries, casinos, hippodromes font partie du patrimoine ludique national et ce patrimoine apparaît particulièrement riche dans le cas de la France. Voilà un secteur pour lequel la classe politique devrait revoir sa copie. Le gambling produit de l'emploi, de l'animation, notamment à travers l'activité des casinos et des métiers du secteur cheval. L'économie des jeux rapporte chaque année quelques milliards à Bercy et finance « 200 villes casinos » qui organisent de multiples manifestations dans les communes concernées ; font travailler artisans, commerçants, sous traitants ; embauchent du personnel. Ces « exploitations » ludiques et festives - souvent

associées au thermalisme - jouent un rôle central dans l'animation locale, notamment le week-end et pendant la période estivale. De Deauville à Divonne en passant par Cannes, Nice, Biarritz, Evian... les grands *casinos resort* français - qui associent hôtellerie, restauration haut de gamme, spectacles culturels, festivals...- attirent une clientèle internationale. Si le « le littoral français a tiré la reprise du tourisme » en 2015 (30), ces établissements prestigieux y sont pour quelque chose.

L'ensemble de la *filière cheval* fait également rayonner la France à l'international (Grand Prix, vente de yearling...(31)) et tout cela bien entendu n'existerait pas s'il n'y avait pas le PMU et le PMH et donc les millions de turfistes qui parient chaque jour sur les courses avec une constance remarquable. N'oublions pas les 32000 revendeurs de la FDJ qui « jouent » quotidiennement un rôle social non négligeable, dans « la vie » des quartiers et des campagnes où ils sont implantés.

Face à cette réalité, qui s'est construite historiquement avec la fin de la prohibition, il est tant que l'Etat Français passe à l'âge adulte en matière de gambling et assume complètement sa fonction d'Etat Croupier, la tête haute mais en toute transparence. L'hypocrisie actuelle (conflits d'intérêt, instrumentalisation réciproque entre l'Etat croupier et la doxa du jeu pathologie maladie) apparaît stupide, contre productive, immature. Elle fait le lit des associations rigoristes anti jeu et des moralistes, nourrit le business des addictologues de tous poils qui ont fabriqué en quelques années (avec l'argent du jeu s'il vous plaît !) une énorme usine à gaz, de Nantes à Marmottan en passant par le Ministère de la Santé. On trouve désormais dans le moindre petit « village » français des « spécialistes » de l'addiction au jeu, par exemple en Franche Comté... *chère région de notre enfance* (32). Il y a même depuis février 2016, un « village des addictions » (« Addict'Aide ») « construit » par Michel Reynaud, qui « exploite » de la manière la plus exhaustive possible le business du traitement des addictions, dont le jeu désormais. Une baraque de plus dans le « village ».

La Française des jeux a perdu 1,6 million de joueurs depuis 2010

Bien évidemment, cette politique des jeux gêne grandement les opérateurs, notamment les exploitants de casinos qui ont perdu plus de 20 % de leur volume d'affaire en quelques années, malgré la modeste embellie de 2015 (+2,74% du PBJ). Mais également le PMU qui vient « de perdre son avantage sur le Net » (33) et doit ouvrir « un nouveau chapitre pour ses parieurs » (34). Bernard Glass sur RTL.fr (« On refait les courses ») du 10 mai 2016 analyse les « chiffres inquiétants » des paris hippiques en ligne au premier trimestre. Seule la FDJ - 13,7 milliards d'euros de CA en 2015 - en profite... mais pour combien de temps ? Car si la Française des jeux surperforme, c'est avant tout à cause de son monopole. Et si elle a passé largement la barre des 10 milliards depuis quelques années c'est parce qu'elle investit massivement dans la publicité (35) et une « politique de coups marketing » (notamment sur ces jeux de grattage) sur laquelle il y aurait beaucoup à redire. C'est tout le succès de Christophe Blanchard Dignac à la tête de la FDJ pendant des années mais aussi sa grande duplicité.

Mais les choses évoluent, malgré ce prosélytisme ludique, que certains qualifieront « d'agressif » quand l'entreprise FDJ s'affiche par ailleurs dans sa RSE comme une entreprise responsable, quand on y regarde de plus près nous constatons que le Loto comme l'Euromillion a baissé, nonobstant Rapido (jeu permanent qui marchait très bien dans les bars et les cafés) tué sur l'autel de l'addiction par la doxa du jeu pathologie maladie, quelques parlementaires et une petite association parisienne. L'opérateur historique des loteries a perdu 1 million de joueurs de 2010 à 2014 et 600 000 en 2015. C'est pour cette raison que son nouveau PDG - Madame Stéphane Pallez qui a succédé à Christophe Blanchard Dignac (2000-2014) - donne actuellement «un coup de fouet digital » à la société qu'elle dirige (36) et « révolutionne la distribution de ses jeux »(37) pour augmenter son CA, mais tout en mettant en avant, sur chaque ticket, chaque affiche, une politique de jeu « responsable ». L'hypocrisie est totale, le double langage constant se perpétue.

Christian Eckert à l'ARJEL

Autre exemple : les jeux d'argent en ligne autorisés en 2010. Alors que ce secteur subit une « consolidation » inquiétante (38)

notamment en matière de poker (un jeu particulièrement addictif pour l'Observatoire des jeux) le secrétaire d'Etat au Budget Christian Eckert visite l'Autorité de régulation des jeux (ARJEL) en 2015 mais pour parler avant tout jeu excessif, lutte contre l'addiction comme en témoigne le communiqué de presse de l'ARJEL (39) Pourtant, quelques mois après, M. Eckert inaugure la nouveau entrepôt de la FDJ (10 millions d'euros d'investissement) qui sera au cœur « de la stratégie industrielle et commerciale » (40) de l'opérateur pour vendre toujours plus de jeux, trouver de nouveaux joueurs, jeunes et de préférence connectés. Va comprendre Charles ! Au final certains pourront considérer que cette politique des jeux n'est guère lisible, voire franchement mensongère.

Le jeu : un fait social et culturel... y compris dans sa dimension excessive

Le jeu n'est pas une maladie. C'est, pour certains, une passion, un loisir, un petit plaisir, qui a même sans doute souvent des effets thérapeutiques, à cause de l'espoir qu'ils suscite, des joies qu'il apporte, des socialités qu'il entraîne, des conversations qu'il engage... Pour d'autres c'est un hobby, presque un travail à temps plein. Sans même parler (poker, turf...) de ceux qui sont dans une tentative de professionnalisation (vivre du jeu) qui relève souvent de l'imaginaire. Fait social et culturel y compris dans sa dimension excessive, le gambling est en outre riche en sociabilité même pour les jeux en ligne. Quant aux fameux « drogués » du jeu, parlons en. 1 à 3% a longtemps affirmé Robert Ladouceur, le pape de l'addiction au Québec, qui en a fait son fond de commerce pendant des années, mais a eu un procès en déontologie concernant la scientificité de ses travaux et différents conflits d'intérêts. Il a ensuite été copié en France par la doxa du jeu pathologie maladie et des associations anti jeu. 1 à 3 % de drogués du jeu, comme dirait l'humoriste Gad Elmaleh, ce n'est pas une fourchette, c'est un râteau. Ce n'est pas de la science mais de la voyance, l'art du même pas faux. Du simple au triple. Premier constat, avec de telles approximations, toutes les manipulations sont possibles et les addictologues ne se privent pas d'en faire, y compris à l'Observatoire des jeux (ODJ). 2° constat : cela voudrait dire, dans la fourchette basse, que 99% des joueurs ne

seraient pas concernés par l'addiction au jeu. La doxa du jeu ¹⁰ pathologie maladie a donc construit (avec l'argent du jeu s'il vous plaît ou des subventions) une usine à gaz qui concernerait (le conditionnel est de rigueur) 1 % des joueurs. En outre nous avons écrit de multiples articles : 1 : pour montrer que les concept de « jeu pathologique » et « d'addiction sans substance », de « craving »* font l'objet de débats scientifiques ; 2 : pour dénoncer les conflits d'intérêts existant entre les addictologues, l'Etat Croupier, les opérateurs...notamment la Française des jeux.

Des Etats Généraux du gambling pour une politique des jeux ambitieuse et transparente

Alors que s'est déroulé à Paris en 2015 un colloque organisé par l'ARJEL (41), deux députés (Régis Juanico et Jacques Myard) ont été nommés rapporteur d'une Mission d'évaluation de la régulation des jeux d'argent, dans le cadre du Comité d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques (CEC) de l'Assemblée nationale. Certes, certains ne manqueront pas de critiquer cette Mission, tant il est vrai qu'elle n'est pas représentative de l'échiquier politique. Néanmoins elle nous apparaît importante pour trois raisons : 1 : tout d'abord elle concernera aussi bien les réseaux ludiques physiques que les opérateurs de jeux en ligne ; 2 : ensuite elle sera épaulée par un rapport de la Cour des Comptes, qui dressera un état des lieux complet et chiffré du secteur. 3 : Jacques Myard a déjà travaillé la question

Souhaitons cependant que l'Etat et les opérateurs de jeu profitent de la publication de ces travaux pour lancer des *Etats Généraux du gambling* afin que la Politique Des Jeux de la France ne soit plus prise en otage par certains hauts fonctionnaires de Bercy, la doxa du jeu pathologie maladie et différentes associations familiales anti jeu comme actuellement

Il est grand temps que l'Etat mais aussi les opérateurs de jeu revoient leur copie en matière de politique de « Recherches » sur les jeux, notamment en ce qui l'Observatoire des jeux (composition, indépendance, missions, scientificité, financement..). Il est grand temps

que les joueurs (les grands oubliés de la politique des jeux de la France alors qu'ils financent toute la filière) soient partis prenante de cette politique. Il est grand temps que l'Etat et la représentation nationale revoient leur copie en matière de politique des jeux et de *développement* de cette activité économique.

Paris Las-Vegas = Anne Hidalgo - Kirk Kerkorian

En matière de casinos, une belle opportunité a été manquée avec l'implantation d'un casino de première classe à Paris (42). Anne Hidalgo, qui pleure en permanence dans les colonnes du *Monde* ou des *Echos* (43) parce qu'elle n'a pas assez « de sous »(44) pour sa capitale, n'a pas peur des contradictions. Suite au rapport du Préfet Duport, favorable au projet, elle avait une occasion « en or » d'installer un casino prestigieux dans « sa » capitale. La soi disante « frondeuse de l'hôtel de ville » (45), qui vient d'être sévèrement épinglé par le *Canard Enchaîné* (46), a répondu que « ce n'était pas sa tasse de thé », qu'elle était « non demandeuse de casinos à Paris » (47). Navrant comme réponse, pour ne pas dire lamentable. Ce n'est pas sérieux de la part d'une responsable politique nationale, dirigeant la destinée d'une ville internationale. Certes, on ne s'attendait pas à qu'Anne Hidalgo devienne la Kirk Kerkorian (48) de la capitale. Mais la Maire de Paris aurait pu étudier sérieusement le dossier, Paris étant, comme l'a précisé Jean-Pierre Duport, « *la seule capitale européenne à ne pas avoir de casino, avec Rome* »(49) Constat objectif pertinent effectué également par Ari Sebag, l'un des dirigeants du groupe Partouche qui a précisé : « *C'est le sens de l'histoire, Paris est l'une des dernières capitales d'Europe à ne pas avoir de casino. C'est aberrant ! On a perdu toute une clientèle au profit de Londres.* » (50)

Un tel établissement aurait attiré les titis parisiens (probablement lassés de faire des kilomètres pour pouvoir jouer) mais surtout il serait devenu un casino international, peut être un des premiers au Monde, vu l'attractivité de Paris et la présence de millions de touristes chinois, asiatiques, américains, russes Un partenariat win win très prometteur aurait pu être engagé avec Carolyn Goodman (maire de Las-Vegas) et les grands groupes casinotiers américains (Caesar Entertainment, MGM, Las Vegas Sands...) pour exploiter la symbolique des deux villes.

Une telle exploitation aurait rapporté de précieuses devises à la mairie de Paris et à l'Etat Français, sans forcément (le syndicat FO des casinos & cercles était contre ainsi que Philippe Sueur le maire de la ville) déshabiller d'Enghien (700 salariés) qui aurait peu être partie prenante du projet. Sans même parler des emplois, un tel méga projet aurait également boosté le commerce (luxe, hôtellerie, restauration...). Il s'inscrivait en outre tout à fait, dans « *la modernité des villes mondes comme Paris* », belle formule utilisée par Anne Hidalgo dans le cadre son projet concernant le « statut de Paris » (51)

Un powerball à la Française ?

Alors en attendant qu'un Grand Emprunt populaire soit lancé comme le suggèrent certains économistes (52), qui pourrait lui aussi permettre à l'Etat « d'engranger des sous » sans augmenter l'impôt, tout en rémunérant correctement l'épargne des Français, orphelins du livret A, nous pouvons lui suggérer d'innover en lançant quelques loteries exceptionnelles fortement dotées à des dates symboliques (Noel, 14 juillet) ou en organisant une méga loterie annuelle à un milliard d'euros, susceptible d'en rapporter plusieurs à Bercy.

Nous avons analysé ici la passion américaine pour le *power ball* à un milliard de dollars – véritable phénomène social - (53) et rappelé la ferveur que suscite la «Loteria de Navidad» en Espagne depuis des lustres (elle a été créée en 1812 à Cadix). Les pouvoirs publics français feraient bien de s'en inspirer, au lieu d'ouvrir des salles de shoot à Paris et à Marseille. Mais il est vrai que « l'actuel » responsable des études de L'Observatoire Des Jeux (ODJ) - Jean Michel Costes* - en est un fervent partisan !

**Rappelons que JM Costes est l'ancien directeur de l'Observatoire des drogues et des toxicomanies (OFDT) et qu'il a été limogé en 2011 par Etienne Appaire, président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue(Mildt). Mais si vous me demandez pourquoi l'Etat a eu cette curieuse idée de nommer comme responsable des études de l'Observatoire des jeux, l'ancien directeur de l'Observatoire des drogues, je vous répondrai que je ne sais pas, mais que cela en dit long sur ce que pense les pouvoirs publics des jeux de hasard et d'argent.*

Renouer avec l'Histoire des jeux de hasard et d'argent : des taxes volontaires, voire enthousiastes.

Au final il ne s'agit pas de créer une « économie casino » comme on l'entend parfois. L'économie casino existe déjà et ce n'est pas dans les jeux d'argent qu'on la trouve mais plutôt à la Bourse. (54) En aucune manière une politique des jeux innovante, qui obligerait l'Etat à assumer et même à revendiquer sa qualité d'Etat Croupier, ne se substituerait à la politique sociale. Lancer l'idée de loteries exceptionnelles ou d'un *power ball à la Française* qui pourrait concourir à renflouer les caisses de l'Etat n'a donc rien de réactionnaire.

En agissant ainsi le gouvernement - fut il de gauche - renouerait en réalité avec l'Histoire. Les loteries importées d'Italie par Casanova ont permis de faire rentrer de l'argent dans les caisses publiques, d'aider les indigents, de restaurer les églises.... Après quelques hésitations les révolutionnaires de 1789 ont bien compris également l'intérêt de cet « impôt citoyen » quand ils ont transformé la Loterie « Royale » en Loterie « Nationale ». Ensuite les pouvoirs publics ont utilisé la manne ludique pour aider les blessés de la Grande Guerre, les fameuses gueules cassés de 14/18. A une autre époque en 1933 - les débats parlementaires en garde trace - c'était pour lutter contre les calamités agricoles que l'Etat Français a relancé l'impôt ludique. Dans ces époques le jeu n'était pas synonyme d'addiction mais de solidarité. Il faut relire de toute urgence l'article du Professeur Pierre P. Tremblay (Université du Québec , Montréal) : « Finances publiques et jeux de hasard et d'argent, enseignement de l'histoire et considérations financières » ou il précise notamment « *l'exploitation par les Etats des jeux de hasard et d'argent est un phénomène universel dont la finalité originelle est humanitaire et vise le développement du bien commun* » (55)

Dans une période de crise qui se prolonge les français souffrent, s'appauvrissent. Il n'y aurait rien de scandaleux à renouer avec l'histoire des jeux d'argent en relançant l'impôt ludique, un impôt démocratique et indolore car facultatif. « *Les jeux de hasard et d'argent exploités par les Etats sont de véritables taxes volontaires, voire enthousiastes.* » (56) Assurément, si l'Etat augmente l'impôt ludique pour diminuer l'impôt forcé, il en tirera grand profit politique.

Utiliser l'impôt ludique dans le cadre d'une politique économique, sociale et fiscale innovante n'est donc pas, malgré les apparences, une idée iconoclaste (57), farfelue ou aventureuse. Cette proposition basée sur la liberté et l'appât du gain peut, en réalité, concourir au final à l'intérêt général tout en déclenchant un cercle vertueux.

Les joueurs : premier parti de France

Ce qui manque à la France - dans ce domaine comme dans de nombreux autres - ce n'est pas du pétrole mais des idées et surtout la volonté politique du Pouvoir (58) de les mettre en œuvre, y compris dans le domaine des JHA. Alors « *allons 'enfants, les jeux ne sont pas faits*. Après tout le premier parti de France, ce ne sont pas les chasseurs, même s'ils pèsent 1,2 millions de gâchettes (59) et connaissent mieux la faune, la flore, la forêt que les Verts ou les bobos écolos anti chasse. Non le premier parti de France ce sont les 30 ou 40 millions de « sujets » joueurs qui, croyez le bien, connaissent mieux les jeux de hasard et d'argent que les addictologues de la doxa du jeu pathologie maladie. Nous en avons interrogé un ou deux depuis 1992 (60), que ce soit à l'ARJEL pendant 4 ans, pour le compte de groupes casinotiers (Barrière, Partouche, Joa) ou dans le cadre de recherches universitaires.

© jpg martignoni-hutin, sociologue, université Lumière, Lyon II, centre max weber(cmw) équipe TIPO, Lyon, France, juin 2016

Notes

1. Confer notre article : JP Martignoni : « Bingo, Loto traditionnel... : un jeu populaire qui sera désormais dans les casinos Français » (5 pages, 14 notes, Février 2016 , publié sur lescasinos.org du 9 février 2016) confer également * «Autorisé dans les casinos, le bingo débarque ce soir au Lyon Vert » (Le Progrès, 6 février 2016, 1-14) ;* « Quand Partouche revoit la stratégie de ses casinos : le potentiel du bingo »(Challenges, 29-01-2015) ; * « Le Bingo se répand dans les casinos de France » (

ladepeche.fr du 18/1/2015) ; * « Le groupe Partouche lance officiellement le Bingo dans ses casinos (lepoint.fr, 11/12/2015) 15

2. **Confer :** « **Les loteries royales dans l'Europe des Lumières 1680-1815** par « Marie-Laure Legay (Histoire et civilisations, 2014, Presses Universitaires du Septentrion, 172 pages) Extrait = » *Un « impôt sur les imbéciles », une « friponnerie », un « jeu cruel », un « fléau inventé par le despotisme »... Les hommes des Lumières n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer la loterie royale, une institution que tous les États européens ont mis sur pied au XVIIIe siècle. Les souverains encourageaient donc la passion du jeu, l'oisiveté, et captaient sans vergogne l'épargne de leurs sujets ? Faire croire que l'on gagne, tandis que l'on perd toujours, n'était-ce pas le propre d'un État corrompu ? Ou bien doit-on plutôt considérer la loterie royale comme un outil d'ingénierie financière, le fruit d'une nouvelle rationalité publique ? La loterie est incompatible avec le secret de la finance, encore défendu par les doctrines absolutismes du pouvoir. Son succès s'appuie nécessairement sur les gazettes, la publicité, la transparence, tant de la roue de la fortune hissée sur une estrade, que des comptes, car tout soupçon de fraude doit être écarté. Pour la première fois, l'État s'expose à ne pas perdre la confiance du public. Les « calculateurs », – des plus savants, comme d'Alembert ou Condorcet, aux plus aventuriers comme le jacobite John Glover ou le vénitien Giacomo Casanova –, proposent des méthodes de gains qui garantissent un revenu permanent, tandis que la croissance du XVIIIe siècle permet le développement de l'épargne populaire. Voici donc que le hasard, combiné à l'abondance, génère un revenu public, un fonds de trésorerie que tous les souverains convoitent. »*
3. « *Poussé par une très active publicité télévisée, les slogans du Loto sont passés dans la mémoire collective : "Le Loto, c'est facile, c'est pas cher et ça peut rapporter gros" (1985) ou le "Loto, 100% des gagnants ont tenté leur chance" (1991). » (« 30 ans et toujours le grand jeu » Eric Lecluyse 19/05/2006 , l'express.fr)*

4. Nous avons analysé - il y a quelques années* - à partir de statistiques Insee sur une longue période, la géographie ludique nationale et ses corrélations, dévoilant que les régions qui jouent le plus (la corse par exemple) épargnent le moins et inversement :les régions adeptes du livret A (l'auvergne par exemple) jouent peu. Ces statistiques ludiques confortaient par ailleurs le sens commun de la « figure économe des auvergnats », confirmée récemment par une étude de la Banque de France (Olivier Decarre : « Les auvergnats et les alsaciens épargnent plus que les corses et les picards » (boursier.com 23/2/2015).:

- *(JP Martignoni : " Faites vos jeux: notes historiques et statistiques sur les jeux de hasard et d'argent contemporains" (Regards Sociologiques n° 8, 1994, 57-75.) Martignoni, J.-P. (1993). JP Martignoni : " Faites vos jeux : essai sociologique sur le joueur et l'attitude ludique "(Paris, L'Harmattan, novembre 1993, collection Logiques Sociales, 283 p.)
- Sur les DOM/TOM signalons que les gagnants de My Million indiquent indirectement que proportionnellement ces régions françaises sont joueuses voir très joueuses. A moins de considérer que nos compatriotes d'outre mer sont bénis des Dieux ou que la FDJ a exporté son concept d'aléatoire prépondérant dans ces territoires « 130 personnes sont devenues millionnaires et ont reçu leur chèque depuis le mois de février 2014. Parmi ces gagnants, 8 joueurs viennent des DOM-TOM 6 Réunionnais, un Polynésien » (Le nouveau jeu de la FDJ fait un nouveau millionnaire à La Réunion » (France tv indo.fr 1/12/2014) Confer également l'histoire de ce joueur à Saint Pierre sur l'île de la Réunion qui a gagné 1 million d'euros : « La Française des jeux a retrouvé le gagnant du chèque d'un million »(iréunion.com 31 mai 2016

5. Littéralement « cloches de la liberté », synonyme de machines à sous aux ETUN. La géniale invention de Charly Fey - le bandit manchot - est appelé également *slot machine*, *fruits machine*.

17

Confer Martignoni, J.-P. (2000) : " Ethnosociologie des machines à sous : que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir " (Paris , L'Harmattan, mai 2000, collection Logiques Sociales) Confer également : Martignoni, J.-P. « Bandits Manchots et Machines à sous. Le bruit et les couleurs de l'argent », (Socio-anthropologie 13 | 2003, <http://socio-anthropologie.revues.org/176>). Confer en outre un documentaire consacré à Charly Fey sur ARTE, en juillet 1997 ou John Woodrum, propriétaire de casino à Las Vegas précise sur les machines à sous : « Ce que nous offrons aux joueurs c'est l'occasion de devenir riches avec une petite mise. Il y a un vieux dicton dans notre milieu qui dit : Si tu as de l'argent tu es quelqu'un, si tu as une fortune tu es le plus grand, le riche s'enrichit et le pauvre a lui aussi ses chances de gagner »

6. En mai 2016 il y avait en France 23036 machines à sous et vidéo poker « installées » pour 28 725 machines « autorisées »
7. « Né en 1983, le Tac O Tac a connu un succès immédiat et le slogan publicitaire du jeu "une chance au grattage, une chance au tirage", devint rapidement une expression populaire. Progressivement concurrencé par les autres jeux de grattage de la FDJ, le Tac O Tac fut finalement arrêté en 2008. La FDJ l'a ressuscité en 2013. La nouvelle formule du jeu (3 euros) comporte deux tickets vendus ensemble. Le premier ticket "une chance au grattage" permettra de gagner de 5 euros à 50.000 euros, selon le nombre de symboles découverts . Le second ticket "une chance au tirage" permet, en cas de découverte des six bons numéros, de gagner jusqu'à 50.000 euros (une chance sur 3.838.380). Le joueur peut effectuer le tirage de ce second ticket soit directement sur le terminal du détaillant, soit en se connectant sur le site *mon-gain.fr* sur internet ou depuis son téléphone mobile ou sa tablette ». (« source : « La Française des Jeux fait renaître le Tac O Tac »(LEXPRESS.fr 11/09/2013)
8. « Le palmarès secret des artistes du bouclier fiscal : Bercy a dressé la liste des 50 contribuables qui ont bénéficié en toute

légalité d'un abattement de 90 % sur leur ISF « (Le canard enchaîné n° 4989 du 8 juin 2016)

9. *C'est le caractère inflationniste des impôts augmentant sans cesse, leur coté confiscatoire que nous condamnons, non le principe même de la fiscalité, nécessaire pour ne pas nous retrouver dans une situation « à la grecque ».*
10. *« Le grand blues des classes moyennes « (L'argent des français, Les Echos cahier spécial 24 juin 2015*
11. *« L'idée que « trop d'impôt tue l'impôt » ou que « le taux mange l'assiette » est ancienne. Des économistes libéraux avaient déjà mené une réflexion sur ce phénomène, comme A. Smith qui suggérait le phénomène en écrivant : « L'impôt peut entraver l'industrie du peuple et le détourner de s'adonner à certaines branches de commerce ou de travail » ; et surtout JB Say qui concluait « qu'un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte » L'économiste français poursuit en précisant: "Par une raison contraire, une diminution d'impôt, en multipliant les jouissances du public, augmentent les recettes du fisc et fait voir aux gouvernements ce qu'ils gagnent à être modérés. " Il revient à l'économiste américain Arthur « Laffer » à la fin des années 70, d'avoir tenté de théoriser ce qu'il nommait « l'allergie fiscale », et de l'avoir popularisée à l'aide de la courbe qui porte son nom . » (source Wikipédia l'encyclopédie libre, mai 2016.)*
12. *« Face à la crise les français ont changé leur façon de dépenser « : 1/ l'habillement, l'automobile, les loisirs souffrent, les dépenses contraintes progressent ; L'investissement des ménages restent le talon d'Achille de la reprise « (Les Echos, 15 juin 2015, page 4)*
13. *« Pourquoi les français s'enrichissent moins vite « par Edouard Lederer (L'argent des français, Les Echos cahier spécial 24 juin 2015)*
14. *« Le gouvernement se résout à une baisse historique du livret A « (Les Echos 21 juillet 2015)*
15. *A titre d'exemple 5000 euros placés pendant un année complète sur un livret A rapporte désormais 37,5 euros et*

encore à condition de ne jamais les retirer peu ou prou.

Scandaleux

16. « La baisse du taux du livret A : une bonne nouvelle court terme pour les banques (« Livret A : le désamour des épargnants devait durer « Les Echos 22 juillet 2015)
17. « Sur 12 mois le montant de la décollecte s'établit à 10,9 milliards d'euros (« Malgré l'inflation faible, le livret A laisse filer les dépôts « (Les Echos du 24 juin 2015 »
18. « Le livret A reprend des couleurs avec une 3° collecte positive »(Les Echos 22 juin 2016)
19. François Vidal « Livret A pour quelques euros de moins « (Les échos 21 juillet 2015)
20. « *les Français consomment autrement* « Guillaume de Calignon (*L'argent des français, Les Echos cahier spécial 24 juin 2015*)
21. Confer le dossier que le journal Le Monde à consacré au phénomène du politiquement correct (anglicisme de *politically correct* ou *political correctness*, souvent noté PC en anglais): (« Le politiquement correct à toutes les sauces « Le Monde 23 mai 2015) Dossier à lire avec un regard critique car, sous couvert d'objectivité, Le Monde est lui même un journal politiquement correct depuis des lustres et défend curieusement depuis longtemps *cette idéologie pourtant venue d'Amérique, Mecque du capitalisme.*
22. Nous étions sociologue chargé d'étude à l'ARJEL depuis 2011 quand fin 2013 JF Vilotte démissionnait soudainement de son poste de Président. Charles Coppolani (fonctionnaire à Bercy) a été nommé par le gouvernement 2° président de l'Arjel et a pris ses fonctions début 2014. M. Coppolani étant par ailleurs Président de l'Observatoire Des Jeux (ODJ) Observatoire crée dix ans auparavant par JP Martignoni avec Marc Valleur (directeur du Centre Marmottan Paris) et Christian Bucher (Psychiatre - Strasbourg) M. Coppolani dès son arrivée à l'ARJEL a décidé : De nous licencier après 7 CDD, d'interdire la publication sur le site de l'ARJEL de la vaste étude quantitative

décidée par JF Vilotte et qui avait donné son aval pour publication. D'interrompre nos travaux en cours à l'ARJEL (entretiens, enquêtes de terrain au domicile des joueurs etc) Confer sur cette affaire différents articles = «Le Président de l'Autorité de régulation des jeux d'argent - Charles Coppolani - en ligne interdit qu'une étude sociologique sur les joueurs en ligne soit publiée sur le site de l'ARJEL » (COMMUNIQUE DE PRESSE 24 juillet 2015, 1 page) (publié sur lescasinos.org du 24 juillet 2015 ; « ARJEL : Etude sur les joueurs en ligne (turfistes, parieurs sportifs, joueurs de poker) : « LE DESSOUS DES CARTES » (article 8 pages, septembre 2015 (publié sur lescasinos.org du 17 septembre 2015) L'AFP et les jeux d'argent : quel jeu joue l'Agence France Presse ? (10 pages, 20 notes, 2 annexes, décembre 2015) , publié sur lescasinos.org du 9 décembre/2015) ("Rififi à l'ARJEL" (suite) : **Jean-Pierre MARTIGNONI répond au Président de l'ARJEL**, Charles Coppolani (5 pages, 9 notes, décembre 2015) (article non publié) « Rififi à l'ARJEL, épisode 3 » (4 pages, décembre 2015, publié sur pokernews du 28 décembre 2015) « Le torchon brule entre l'Arjel et son ex chercheur » (Casino France.org – « le guide du casino en ligne ou le joueur est roi - du 12 janvier 2016)

23. « Explosion des impôts locaux » François Davy (les échos 29/9/2016 , page 12)
24. JP Martignoni = « Hommage à François Trucy : sénateur de la République des jeux » (24 avril 2015 , 3 pages, 11 notes)
25. (Jean-Marc Daniel « 40 ans du Loto: L'Etat est-il amoral ? 20 Mai 2016, - Good Morning Business)
26. Pour 2/3 des français (72%) c'est la vie familiale qui les rend le plus heureux, ensuite la vie sociale (39%) et la vie amoureuse (38%) (sondage CSA pour RCF (le Parisien du 1° juin 2016) , « famille je vous aime » Christine Mateus)
27. « Euro Millions : 10 millionnaires en France cette semaine avec My Million » (Direct Matin, 24 Novembre 2015)
28. « Un patron du cac 40 a gagné 2,24 millions d'euros en moyenne en 2015 » (Les echos 14 avril 2016) confer également « Rémunérations des patrons le fantasme de la loi » par

- Laurence Boisseau (*Les échos* 10 septembre 2015)
29. « Le diamant le plus cher du monde venu 63 millions de dollars » *Etienne Goetz (les échos 29 mai 2016)*
 30. FDJ « Le littoral français a tiré la reprise du tourisme à l'été 2015 » (*Myriam Chauvot, les échos 22 décembre 2015*)
 31. À Deauville, le prix de vente d'un yearling atteint un nouveau record (*le figaro.fr 16/8/2015*)
 32. « *Alcool, drogue, tabac, jeux : comment mieux former les professionnels de santé* » (*Denis Courtier, le progrès du 19 septembre 2016*)
 33. « Paris hippiques : le PMU perd son avantage sur le net : l'opérateur sépare son activité internet de celle de ses points de ventes suite à une décision de l'autorité de la concurrence » (*Christophe Palierse , les échos 10 décembre 2015*)
 34. « *Un nouveau chapitre s'ouvre pour les parieurs du Pmu* » (*publicité réalisée par le PMU (Le parisien 13/1#2/2015)*)
 35. La FDJ investit 150 millions d'euros dans les médias dont la moitié à la télévision : confer : « Les marques de FDJ, un vaste terrain de jeu publicitaire : Loto, Super Loto, Cash, Illico, Euro Millions, Solitaire, Keno, Astro, le portefeuille des marques de FDJ fait saliver toutes les agences de publicité. »
(*Alexandre Debouté , Figaro économie 10/05/2016*)
 36. « Coup de fouet digital à la FDJ » *Christophe Palierse (les échos 17 mars 2016)*
 37. « La Française des jeux révolutionne la distribution de ses jeux aux points de vente » *Christophe Palierse (les échos 14 avril 2016)*
 38. « *jeux en ligne : l'inévitable considation* » (*c. Palierse, les échos 23 septembre 2015*)
 39. *Communiqué de presse de l'arjel 27 avril 2015 = « VISITE DE M. CHRISTIAN ECKERT, SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DU BUDGET À L'ARJEL : Le président de l'ARJEL, Charles Coppolani, a accueilli ce matin Christian Eckert, secrétaire d'Etat chargé du Budget dans les bureaux de l'Autorité de régulation des jeux en ligne. Cette visite, quelques jours après la publication des résultats de l'enquête conduite par l'Observatoire des jeux avec l'INPES sur les pratiques de jeu d'argent et de hasard en France et sur les*

taux de prévalence du jeu problématique, a permis au ministre de rappeler toute l'importance que le gouvernement accorde à la promotion d'un jeu responsable et récréatif, garantissant à nos concitoyens une pratique modérée, exempte de tout risque de jeu excessif. Après avoir salué l'action de l'ARJEL en ce domaine, Christian ECKERT s'est réjoui de la prochaine ouverture du site EVALUJEU : ouvert au public le 5 mai prochain, ce nouvel outil de prévention permettra aux joueurs -et à leur entourage- d'évaluer et de suivre leurs pratiques de jeu tout en bénéficiant de conseils personnalisés, dans l'anonymat le plus strict. A l'issue de sa visite, le secrétaire d'Etat chargé du Budget a annoncé devant la presse un ensemble de mesures sur le jeu en ligne qui seront présentées dans le cadre du projet de loi relatif au numérique. Plusieurs domaines seront traités : protection des joueurs -l'ARJEL pourra désormais utiliser ses données à des fins de prévention - protection du consommateur - un dispositif de médiation favorisera la résolution des petits litiges- lutte contre l'offre illégale - la procédure sera simplifiée pour gagner en efficacité et en productivité. Enfin, une disposition permettant le partage des liquidités européennes sur les tables de poker, dans le cadre d'accords spécifiques entre l'ARJEL et d'autres autorités de régulation de l'UE, sera proposée. »

40. *ibid* : « La Française des jeux révolutionne la distribution de ses jeux aux points de vente » Christophe Paliere (les échos 14 avril 2016)

41. Le colloque « 2010 - 2015 - 2020 : la régulation des jeux en ligne en France » organisé sous la coprésidence de Christian HUTIN, Député du Nord, et du Président de l'ARJEL, s'est déroulé à Paris le 28 octobre 2015. Les actes ont été publiés le 4 février 2016 sur le site de l'ARJEL. Il réunissait les personnalités suivantes :

- Christian Hutin, Député du Nord
- Charles Coppelani, Président de l'ARJEL.
- Éric Woerth, Ancien Ministre, Député de l'Oise

- Gaëtan Gorce, Ancien Député, Sénateur de la Nièvre
 - Charles Lantieri, Directeur général délégué de la FDJ
 - Julien Brun, Directeur général UNIBET France
 - François Trucy, ancien Sénateur, rapporteur du projet de loi
 - Docteur Mohamed Ali Gorsane, Psychiatre, spécialiste de l'addiction.
 - Philip Graf, Président de la Gambling Commission.
 - Bernard Tranchand, Vice-Président de l'UNAF.
 - Magali Bouvier, Magistrat honoraire, ancienne Première Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Paris.
 - Marielle Cohen-Branche, Médiatrice de l'Autorité des marchés financiers.
 - Patrick Kanner, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.
 - Philippe Ménard, Commissaire divisionnaire, Chef du service central de courses et jeux.
 - Antonio Costanzo, Directeur de l'Intégrité et du sport de Bwin, représentant d'EGBA.
 - Angela Melo, Directrice de la division « Ethique, jeunesse et sport », UNESCO.
 - Thierry Pujol, Directeur Intégrité du sport, FDJ.
 - Nick Tofiluk, Directeur de la régulation de la Gambling Commission
 - Carlos Hernández Rivera, Directeur général de la Dirección General de Ordenación del Juego.
 - Werner Stengg, chef de la sous-section E2 en charge des services d'intérêt général, Commission européenne.
 - Xavier Hürstel, Président directeur général du PMU.
 - Alexandre Roos, Président de Winamax.
 - Régis Juanico, Député de la Loire.
 - Christian Eckert, Secrétaire d'État au Budget
42. « L'Etat étudie l'ouverture de casinos à Paris à la place des cercles de jeux » (Les Echos, MATTHIEU QUIRET 01/04/15)
43. Finances locales « Paris : comment Hidalgo veut boucler son budget : la maire de Paris cherche 400 millions d'euros pour équilibrer ses comptes, elle propose une hausse des droits de mutation...et plus de PV » !!! (c'est nous qui ajoutons les 3 points d'exclamation)(Les Echos du 14 octobre 2015)

44. « Paris est aujourd’hui dans l’ère de la sobriété ; la maire estime n’avoir plus de marges de manœuvre financières » (Les Echos 29 juin 2015
45. « La frondeuse de l’hôtel de ville : Anne Hidalgo présente ses vœux à la presse, elle n’hésite pas à tenir la dragée haute à F. Hollande et à M. Valls » » (Le Parisien aujourd’hui en France 26 janvier 2016, page 9)
46. « Anne Hidalgo : la grosse dette : elle a de grandes ambitions pour Paris mais aussi pour elle même, qui font dire à la Cour des Comptes, comme ses détracteurs qu’elles dépassent ses moyens » (*Le canard enchainé* n° 4989, 8 juin 2016)
47. « Paris: Anne Hidalgo pas enchantée par un retour des casinos dans la capitale » (20 minutes.fr , 26/5/2015)
48. Nous souhaitons profiter de cet article pour rendre un dernier hommage à Kirk Kerkorian disparu en 2015. Le « roi de Las Vegas » possédait la moitié des chambres du « strip » et les hôtels casinos les plus prestigieux de la *cité du péché* : Caesar Palace Bellagio, Mirage, Mandala Bay, Luxor, Circus Circus... .« Ce bâtisseur aux multiples passions » (voiture, cinéma) a commencé sa carrière à *sin city* dès 1962, il est mort à 98 ans avec une fortune estimée à 4,2 milliards de dollars (extrait de l’article de Lucie ROBEQUAIN qui a consacré un portrait à « cet amoureux du risque » dans Les Echos - bureau de New-York - du 17 juin 2015)
49. L’Etat renonce à ouvrir rapidement des casinos à Paris (Denis Cosnard , Le Monde économie 11/6/2015)
50. « Rien ne va plus pour l’ouverture de casinos à Paris »(LE MONDE ECONOMIE | 22.05.2015 Simon Piel et Denis Cosnard)
51. « Anne Hidalgo s’attaque au statut de Paris » (Le Monde 23 septembre 2015, page 7)
52. « Un grand emprunt pour financer la relance économique et la croissance de demain » (David Cayla, Marianne , 24 avril 2013)
53. « *Le Powerball* : un phénomène social qui devrait donner à

25

penser aux « politiques » » » (9 pages, 27 notes, mars 2016 , publié sur lescasinos.org du 29 mars 2016, Casinos Legal France du 1/4/2016

54. *Mais la aussi il y aurait beaucoup à dire car comme pour le Livret A les petits porteurs se font généralement massacrés, faute d'une politique fiscale favorable à l'actionnariat populaire.*
55. Pierre P. Tremblay , « Finances publiques et jeux de hasard et d'argent, enseignement de l'histoire et considérations financières » in : Ethique Publique (revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale) n° 2, vol 5, 2003 page 86.
56. Pierre P. Tremblay ibid page 90
57. Ceci dit n'ayons pas peur, par les temps difficiles qui courent, d'avoir des idées innovantes . Dans un autre domaine on a vu un pays comme le Portugal lancé avec succès une "loterie de factures » pour lutter contre l'économie souterraine et l'évasion fiscale.= « Les contribuables portugais pourront à partir d'avril gagner une voiture à la "loterie de factures", un tirage au sort hebdomadaire censé renforcer la lutte contre la fraude fiscale "Cette loterie des "factures de la chance" a pour but d'accorder une prime à la citoyenneté fiscale des contribuables dans le cadre de la lutte contre l'économie souterraine, la prévention de l'évasion fiscale et de la concurrence déloyale", a indiqué le gouvernement . Il s'agit d'"un tirage au sort pour l'attribution de prix aux consommateurs qui réclament une facture, en précisant leur numéro d'identification fiscale, lors de l'acquisition de biens et services", a précisé le ministère des Finances .L'État offrira une voiture toutes les semaines à partir d'avril, et organisera des tirages spéciaux à Noël et à l'été. Les règles de cette loterie devaient être détaillées en fin de journée par le secrétaire d'État aux Affaires fiscales, Paulo Nuncio (« La loterie du fisc » (courrier international 21 novembre 2013) » « Portugal : une loterie pour lutter contre la fraude fiscale »(europe1.fr 06 février 2014
58. Confer notre article : Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, "Une sociologie du gambling contemporain", (Pouvoirs, revue

française d'études constitutionnelles et politiques, n°139, ²⁶
2011, p.51-64.)

59. « La chasse, deuxième sport en France après le foot» (le figaro du 10/9/2013)

60. " Jeux, Joueurs, Espaces de Jeux et Formes Ludiques : sociologie de certains jeux de hasard et d'argent (paris hippiques, loteries, machines à sous) Doctorat de troisième cycle en sociologie (soutenu le 31 Janvier 1992 à l'Université Lumière - Lyon 2) directeur : Guy Vincent, Professeur de sociologie ; jury : François Laplantine, Jean Jacques Wunenburger.

craving : « concept (?) forgé par les addictologues..... ou par des joueurs perdants qui indiquerait une « envie folle, irrépressible de jouer ». Nous sommes là au cœur de l'épistémologie de la recherche sur les JHA. Le chercheur doit interroger le joueur mais prendre du recul pour tenir compte de l'objectivation de sa pratique.